



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PISA 2009: RÉSULTATS VAUDOIS

Des résultats stables en regard des éditions précédentes

Les élèves vaudois testés dans le cadre de PISA 2009 ont obtenu des résultats sans différence significative par rapport aux précédents tests PISA (2000, 2003 et 2006). Cette stabilité était attendue puisque les écoliers ayant bénéficié dans leur cursus des mesures de renforcement, introduites en 2005 dans les premières années de la scolarité, n'étaient pas encore arrivés en neuvième année au moment de PISA 2009.

Les résultats obtenus par les élèves vaudois dans le cadre de l'étude PISA 2009 sont stables par rapport aux tests réalisés lors des trois précédentes éditions (2000, 2003 et 2006). Aucune différence statistiquement significative n'est à relever.

Il convient de relever que les écoliers vaudois testés en 2009 n'ont pas vécu de modification particulière dans leur cursus scolaire par rapport à leurs camarades testés lors des précédentes éditions de PISA. Les premières mesures, décidées après avoir pris connaissance des résultats des tests précédents, ont en effet été mises en oeuvre à partir de 2005, pour les élèves les plus jeunes. Il s'agit notamment, en fin de 2e année, de l'introduction d'épreuves cantonales de référence de lecture-écriture et, dans le règlement de l'actuelle loi scolaire, d'articles fixant des exigences supplémentaires en matière d'enseignement de la lecture. Des modifications ont également été introduites dans le cursus de formation des enseignants ainsi que dans les manuels mis à leur disposition, en particulier dans le cadre de l'apprentissage de la lecture.

Les résultats vaudois à l'enquête PISA 2009 montrent à nouveau que l'on ne peut se satisfaire des niveaux atteints actuellement par les élèves dans les trois domaines testés. En lecture, le niveau vaudois est équivalent au niveau suisse, légèrement supérieur au niveau de l'OCDE, mais légèrement inférieur à la moyenne des cantons de la CIIP. En mathématiques, le niveau des élèves vaudois est largement supérieur au niveau des pays de l'OCDE, mais n'est pas satisfaisant en regard du très bon niveau suisse dans ce domaine. Les résultats en sciences restent quant à eux préoccupants,

la moyenne vaudoise étant significativement inférieure à celles de l'OCDE, des cantons de la CIIP et de la Suisse. Par ailleurs, les résultats de PISA 2009 soulignent une fois encore le recouvrement entre les voies scolaires actuelles, ainsi que l'importance du milieu socioculturel quant à la réussite scolaire, ou non, de l'élève. Le canton de Vaud est le canton qui connaît le taux de dispersion le plus large entre les meilleurs élèves et ceux qui rencontrent le plus de difficulté. Comme lors des tests précédents, les élèves vaudois obtenant les meilleurs résultats sont à égalité avec leurs homologues des autres cantons. Un effort particulier doit être consenti pour accompagner les élèves les plus faibles, ce que permettra le texte de loi adopté récemment (LEO).

De manière plus générale, les débats politiques qui ont jalonné la conduite de l'école vaudoise au cours de la dernière décennie ont suscité des questions de fond sur l'orientation générale de l'école, et il a fallu la décision du souverain pour bénéficier de la légitimité démocratique qui permettra la mise en oeuvre, en étroite coordination avec les autres cantons romands, de mesures plus importantes, ponctuelles ou structurelles, envisagées suite aux analyses successives des résultats aux tests PISA. L'aboutissement des débats conduits sur l'Ecole a permis aux citoyennes et citoyens vaudois d'adopter la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) le 4 septembre 2011. Cette loi englobe une large part des mesures susceptibles d'améliorer les performances des élèves vaudois. Il s'agit notamment de l'augmentation de la perméabilité des voies que connaissent déjà la plupart des cantons et de l'augmentation du nombre de périodes dévolues à l'enseignement du français et des mathématiques dans les premières années de la scolarité, qui vont de pair avec un plan d'études romand qui comporte des attentes élevées pour tous les élèves.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 décembre 2011

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01

[PISA 2009_Rapport romand](#)
[Dossier_presse_PISA 2009-vd](#)